
1-Lettre aux Partis

Nous souhaiterions vous rencontrer pour échanger sur tous les problèmes évoqués dans la motion ci-jointe et savoir si votre parti partage tout ou partie de nos analyses et revendications.

Nous comptons organiser une conférence de presse à la fin du mois de janvier 2015.

Merci de nous faire part de vos disponibilités en nous proposant une ou plusieurs dates où vous pourriez recevoir une délégation de l'intersyndicale.

Dans le cas où une rencontre serait impossible dans des délais rapprochés, merci de nous faire parvenir par écrit vos observations.

Pour l'intersyndicale,
LARDEAU Jean-Claude (SFR FSU)

Respecter les retraités

Les retraités dénoncent, une nouvelle fois, la stigmatisation dont ils sont l'objet. Ils ne sont ni des nantis, ni des parasites, ils n'ont pas volé le temps qu'ils passent en retraite après une vie de travail ou les pensions qui leur sont octroyées contrairement à ce qui s'entend souvent.

Ils constatent que ceux qui ont colporté et continuent de colporter de tels propos malveillants, relayés par de nombreux médias avec complaisance, ont, petit à petit, creusé un sillon qui n'a pas laissé indifférent les gouvernements successifs.

Les retraités d'aujourd'hui ont assuré tout au long de vie professionnelle le financement de la retraite de leurs aînés et il serait normal qu'ils en aient le juste retour aujourd'hui.

Depuis des années, les retraités réclament des solutions pour pallier la baisse continue de leur pouvoir d'achat, pour résoudre leurs difficultés dans le domaine de la santé et celles inhérentes à la perte d'autonomie.

Le constat est terrible, les actes sont bien loin des promesses : le traité européen a été accepté et mis en œuvre, d'ennemie la finance est devenue fréquentable, le MEDEF est cajolé avec le déblocage de milliards d'euros qui seront à la charge de la population, le code du travail est détricoté au profit des employeurs, une vraie réforme de la fiscalité est toujours repoussée, la fraude fiscale et l'évasion fiscale sont très mollement combattues alors qu'on augmente la TVA, les plans de financement successifs de la Sécurité Sociale imposent les mêmes contraintes et poursuivent la dégradation de notre système de santé, la retraite par répartition est sans cesse présentée comme un concept dépassé et tous les jours est faite la promotion de la retraite par capitalisation (ce qui se passe à l'Union Mutualiste Retraite pour les fonctionnaires démontre pourtant la nocivité d'un tel système).

Dans ce contexte, les mesures, décidées par ce pouvoir, qui ciblent les retraités, sont désastreuses et conduisent à une paupérisation accrue pour beaucoup d'entre eux. Des salariés qui ont travaillé pendant des années et ainsi participé à la création de richesses pour leur pays méritent plus de respect et de considération.

Nous, organisations signataires, demandons :

- L'arrêt du gel des pensions et l'amélioration de leur pouvoir d'achat pour faire face aux dépenses contraintes qui ne cessent d'augmenter (logement, énergie, services...), à une TVA toujours plus élevée...
- L'abrogation des dispositions les visant spécifiquement : suppression de la demi-part pour le veuf ou la veuve, de la taxe de 0,3% (CASA), de la fiscalisation de la majoration attribuée pour avoir élevé 3 enfants.
- L'indexation de leur pension sur le salaire moyen et la revalorisation reconduite au 1er janvier de chaque année.
- Une loi prenant réellement en compte la perte d'autonomie et le volet des EHPAD avec des financements à la hauteur des besoins.
- Plus généralement des mesures en matière de santé pour contrer l'installation actuelle d'une médecine à deux vitesses.
- La révision du dispositif qui entraîne le passage du montant de la CSG de 3,8% à 6,6% pour beaucoup de retraités.
- La défiscalisation modulée des cotisations « mutuelle »

Nous souhaitons également vous faire part de notre avis sur le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement en cours de discussion entre les deux Assemblées.

Nous considérons que ce projet va dans le bon sens, celui de la reconnaissance de la place et du rôle des retraités dans la société.

En revanche, nous pensons que son financement n'est absolument pas à la hauteur des besoins. Par ailleurs, le volet des EHPAD et son corollaire, le reste à charge, incontournable, en est absent. Pourtant la ponction de 1,2 milliards, rien que sur la majoration de pension pour enfants permettrait de financer ce volet.

De plus l'agenda prévoit une application de la loi en juillet 2016, ce qui voudrait dire que pendant plus de trois ans la CASA va être détournée de son but.

Enfin, nous demandons que soient reconnus les syndicats de retraités comme organisations représentatives et qu'ils siègent es-qualité dans les organismes chargés des problèmes des retraités et du grand âge.

ANNECY le 08/01/2015

Signataires : Les retraités :

UCR CGT, FGR FP, SFR FSU, CFE-CGC, Solidaires Haute-Savoie.